



L'Echo du CA

Edition spéciale Coronavirus

Bulletin d'information à destination
de tous les membres de la Lifras

Bruxelles, le samedi 2 mai 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Le Conseil d'administration tient à vous tenir régulièrement et correctement informés au sujet de la reprise prochaine de nos activités de plongée.

La presse relaye la décision du Service Public Wallonie Mobilité d'autoriser à nouveau l'accès aux voies navigables, aux étendues d'eau des barrages et des cours d'eau non navigables, pour la pratique des sports nautiques, dont la plongée, sous certaines conditions.

Il faut savoir que la région Wallonne, et donc le SPW Mobilité, gère les infrastructures en l'occurrence ici les étendues d'eau et les voies navigables ou non. C'est également la région qui est en charge de toutes les infrastructures sportives.

Par contre, en ce qui concerne le sport, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui gère le dossier, et donc c'est elle qui devra donner son autorisation quant à la reprise des activités sportives dans tous les domaines, dont bien entendu nos activités. Nous vous avons informés dans un bulletin précédent que nous étions en contact avec la Ministre Valérie Glatigny qui nous a demandé de lui remettre les propositions concrètes pour la reprise de nos activités spécifiques avec un avis de notre commission médicale.

Les commissions médicales de la Nelos et de la Lifras ont émis un avis commun concernant la reprise de nos activités. Nous vous invitons à prendre connaissance de cet avis sur les sites des deux ligues – [via ce lien](#).

Cet avis et nos propositions de reprise progressive doivent être communiqués ce week-end au plus tard à la Ministre compétente. Une réunion virtuelle est déjà planifiée pour lundi 4 mai en fin de matinée, à ce sujet.

Nous devons donc attendre la décision de la Fédération Wallonie Bruxelles pour reprendre nos activités, selon le programme que les deux ligues ont établi ensemble lors d'une réunion qui s'est tenue ce vendredi premier mai.

Nous vous informons également que la Lifras a été reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles comme seule interlocutrice dans ce dossier.

Les commissions et les conseils d'administration de la Lifras et de la Nelos mettent donc tout en œuvre pour obtenir l'autorisation de reprise tant attendue par tout le monde.

Donc dans l'attente de cette autorisation nous vous confirmons que la plongée reste interdite.

Nous vous tiendrons informés quant à la date de reprise ainsi que des conditions qui seront de stricte application pour l'ensemble des plongeurs en Belgique.

Au nom du Conseil d'administration et en mon nom personnel je vous remercie de votre patience, de votre compréhension et de votre implication dans le respect des règles destinées à limiter la propagation de cette maladie nouvelle et encore peu connue.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pour le Conseil d'administration
La présidente, Maria del Pilar Ruiz Lopez

Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques – asbl



Katia Van de Veegaete - secrétaire Lifras asbl

Rue Jules Broeren 38 - 1070 Bruxelles - Tél. : 02 521 70 21 - Fax : 02 522 30 72

Pour l'environnement, lisez à l'écran !